

Mamoudzou, le 2 mars 2018,

La FSU Mayotte s'associe au mouvement de grève générale actuel contre l'insécurité. Elle soutient la demande d'application immédiate des minimas sociaux en matière de prestations et de salaires et l'exigence d'investissements massifs dans les services publics, mais la fédération tient à préciser ses positions.

La vraie question du rétablissement de la sécurité au travail et dans la vie quotidienne ne trouvera aucune solution durable dans des réponses simplificatrices qui consisteraient notamment à désigner l'immigration comme responsable ou à se contenter d'une augmentation des effectifs des forces de l'ordre aussi importante et nécessaire fut-elle.

Les évènements du lycée de Kahani ont montré que les établissements scolaires du second degré constituent une cible privilégiée de la délinquance organisée. Les 4 semaines de droit de retrait exercé par les agents de cet établissement n'ont débouché sur aucune des demandes formulées par ces collègues de présence permanente des forces de l'ordre et d'augmentation de l'encadrement en vie scolaire, le vice-rectorat ayant considéré que l'exclusion de dizaines d'élèves suffirait à rétablir le calme et la sérénité. Or nous avons tout lieu de croire qu'il n'en est rien. À cet égard, nous ne nous satisfaisons pas des déclarations d'intention de la Ministre des outre-mer sur un plan de sécurisation des transports et établissements scolaires à venir dans les 15 jours. Ce n'est pas non plus par les retenues sur salaire que le vice-rectorat résoudra l'absence de confiance de nos collègues dans la capacité de l'institution à les protéger ainsi que leurs élèves.

La FSU Mayotte estime qu'une des réponses à l'insécurité passe par la scolarisation de tous les jeunes en âge de l'être et ce dès trois ans. Cela signifie qu'il faut des constructions supplémentaires mais aussi une augmentation du nombre d'agents titulaires en travaillant l'attractivité qui, permettrait d'instaurer un plan de formation/titularisation des agents contractuels. Ces mesures sont également indispensables à la lutte contre l'échec et le décrochage scolaire. Il est inadmissible qu'un territoire de la République française soit incapable de faire respecter la scolarité obligatoire. Qu'ils soient déscolarisés, en échec ou en décrochage scolaire, ces jeunes livrés à eux-mêmes sont ceux-là même qui forment le terreau sur lequel peut se développer la délinquance. Mais il y a aussi ceux qui, pourtant inclus, sont en grande précarité voire en détresse et ne trouvent pas dans les établissements les services sociaux dont ils auraient besoin.

La FSU Mayotte exige un plan d'urgence pour :

- des services publics de qualité à Mayotte avec des infrastructures adaptées au nombre de personnes à accueillir et un encadrement renforcé grâce à une politique d'attractivité
- des conditions de travail décentes pour les personnels comme pour les usagers
- des effectifs par classe respectueux des normes de l'éducation prioritaire
- une vraie médecine scolaire avec des moyens permettant le suivie de la santé des jeunes
- le développement massif du sport scolaire et des structures sportives.

Nous appelons tous les personnels à se mobiliser massivement notamment à l'occasion de la grève unitaire nationale de la fonction publique **prévue le 22 mars** prochain afin d'exiger un plan de rattrapage en urgence pour Mayotte.

En 1789, sous la révolution, lors de la création des départements, Mirabeau disait que cette nouvelle unité territoriale devait « rapprocher l'administration des hommes et des choses ». Le gouvernement devrait s'en inspirer.